

## 6356 - S'enorgueillir d'une bonne action

---

### question

Il arrive parfois que l'on éprouve une certaine fierté ou désir d'être vu et apprécié à la suite de l'accomplissement d'une oeuvre ou d'un acte cultuel, ce qui pourrait en entrâner la nullité.... Quelles orientations donnez-vous?

### la réponse favorite

Quand l'accomplissement d'une bonne action nous inspire une fierté exagérée ou un désir excessif d'être vu, nous devons bannir ces sentiments et solliciter la protection divine en ces termes: « **Mon Seigneur, je Te demande de me protéger de tomber sciemment dans le shirk ( idolâtrie) et Te demande de me pardonner les péchés que j'aurais commis à mon insu.** » Voilà ce qui a été rapporté de façon sûre du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui).

Ces sentiments envahissent tout être humain. Mais on doit leur opposer une profonde sincérité et demander pardon à Allah le Très Haut et se rappeler qu'il n'y a ni moyen ni force si ce n'est en Lui et que, sans Son assistance, aucune bonne action ne serait possible.

Allah soit loué au début comme à la fin.

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit à Muadh ibn Djabal: « ô Muadh, au nom d'Allah, je vous aime. Je vous recommande de dire à l'issue de chaque prière: « **mon Seigneur, assite-moi à Te mentionner et à Te rendre grâce et à bien T'adorer.** » (rapporté par Ahmad, Abou Dawoud, Nassai et d'autres. C'est un hadith authentique)

Cependant il ne faut pas s'abstenir d'une bonne action par crainte du désir d'être vu et apprécié, car ce serait tomber dans le piège de Satan tendu pour détourner l'homme de ce qu'Allah le Très Haut aime et agrée en fait d'actions.

Quant au fait d'être satisfait de ses bonnes actions, il n'est point en contradiction avec la sincérité et la foi. En effet, le Très Haut a dit: « **Dis: "(Ceci provient) de la grâce d' Allah et de Sa miséricorde; Voilà de quoi ils devraient se réjouir. C' est bien mieux que tout ce qu' ils amassent".** » (Coran, 10:58). Ce qui signifie que si l'on est bien guidé à la foi et à la bonne action et qu'on reçoit la miséricorde qui en résulte, on éprouve bonheur et quiétude, voilà ce dont le Très Haut autorise l'homme de se contenter.

Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) dit: « **Quand tes bienfaits te plaisent et tes méfaits te déplaisent , tu es un vrai croyant.** » ( rapporté par Ahmad, Ibn Hibban et d'autres d'après un hadith authentique recueilli par Abou Umama).

De même si les gens rendent hommage à quelqu'un et louent ses bonnes actions, cela constitue un bon présage de l'avenir que le Très Haut lui réserve. L'on a dit au Messager (bénédition et salut soient sur lui) : « Dites-nous ce qu'il en est de l'homme qui fait du bien et à qui les gens témoignent de leur reconnaissance ? » - « **C'est un bon présage pour le croyant** » répondit-il » (rapporté par Mouslim d'après Abou Hourayra (p.A.a)).

C'est un indice de l'agrément et de l'amour dont le croyant jouit auprès d'Allah qui le rend aimable pour ses semblables. Nous demandons au Très Haut la validation des intentions et des actions.